

Élevage ovin au Québec (SAN-U005)

Résumé du guide d'étude

François Castonguay, Ph. D.
Professeur responsable



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Département des sciences animales

Crédits photos de la page couverture



1) Johanne Cameron

2) F. Castonguay – collection personnelle

3) F. Castonguay – collection personnelle

4) F. Castonguay – collection personnelle

5) J. Mouls <http://brebislait.net/article-1552630.html>

6) U. Laval

7) F. Castonguay – collection personnelle

8) F. Castonguay – collection personnelle

9) F. Castonguay – collection personnelle

10) F. Castonguay – collection personnelle

11) F. Castonguay – collection personnelle

12) Fromagerie Le Mouton Blanc

13) iStock photos ©margouillatphotos

14) F. Castonguay – collection personnelle

15) F. Castonguay – collection personnelle

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Département responsable :	Département des sciences animales
Nombre minimal d'inscriptions :	10
Professeur responsable :	François Castonguay, Ph. D.
Téléphone :	418 656-2131 poste 8358 (avec boîte vocale)
Adresse électronique :	francois.castonguay@fsaa.ulaval.ca
Durée de la formation :	15 semaines
Reconnaissance de formation :	La formation est non créditée. Par contre, 7 UEC (unités d'éducation continue; voir http://www.dgfc.ulaval.ca/UEC/) peuvent être officiellement reconnues si l'étudiant réalise et réussit les évaluations prévues durant la session.



INTRODUCTION

L'élevage ovin est une production animale beaucoup plus compliquée qu'il n'y paraît à première vue, et plusieurs facettes de la gestion de troupeau sont liées à la compréhension et au contrôle de mécanismes physiologiques complexes.







Ce cours *Élevage ovin au Québec* s'adresse aux personnes qui ont un intérêt particulier pour la production ovine. Il est destiné aux producteurs (expérimentés ou débutants) et à leurs conseillers (agronomes, techniciens, vétérinaires, conseillers financiers...). Même si certaines parties du cours pourront parfois vous paraître théoriques (ex. effet de la photopériode sur la reproduction des brebis), il apparaît très profitable de connaître les concepts théoriques de certains phénomènes physiologiques pour pouvoir les appliquer de la bonne façon dans la gestion d'un troupeau ovin (ex. programme de photopériode pour contrôler la reproduction). Les activités d'apprentissage proposées permettront également de recadrer toutes les notions théoriques vers leur application pratique.

Ce document est un résumé du guide d'étude « officiel » du cours, qui lui vous sera remis au début de la session. Le but du présent document est de vous donner une idée plus précise du contenu du cours et du travail qu'il implique.

OBJECTIFS

L'objectif général du cours est de présenter les aspects théoriques et pratiques de l'élevage du mouton et de vous permettre de les intégrer dans le fonctionnement d'une entreprise ovine.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure :

-  de situer l'importance économique de l'industrie ovine par rapport aux autres productions animales au Canada et au Québec;
-  de discuter des problématiques liées à l'industrie ovine québécoise;
-  d'expliquer les fondements théoriques des pratiques de conduite d'élevage utilisées dans un troupeau ovin;
-  d'identifier les sources d'information sur l'élevage des moutons et l'industrie ovine;
-  d'identifier et d'évaluer les paramètres liés à la productivité d'un troupeau ovin;
-  d'analyser de façon objective la situation technico-économique d'un élevage ovin et de proposer des pistes d'amélioration.



FORMATEURS

Professeur responsable du cours

François Castonguay, Ph. D.

Professeur

Département des sciences animales, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation,
Université Laval

✉ francois.castonguay@fsaa.ulaval.ca

Conférenciers collaborateurs

Marguerite Plante-Dubé, agr., M. Sc.

Étudiante au doctorat en nutrition ovine

Département des sciences animales, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation,
Université Laval

✉ marguerite.plante-dube.1@ulaval.ca

Francis Goulet, agr., M. Sc.

Directeur général

Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA)

✉ francis.goulet@cecpa.qc.ca

Manon LePage, agr.

Ex-consultante privée en production ovine

✉ manon.lepage@videotron.ca

Éric Pouliot, Ph. D.

Aviseur scientifique, spécialiste des viandes

Olymel

✉ EricPouliot@olymel.com

CONTENU DU COURS

La matière est divisée en 10 modules.

Module 1. Portrait socioéconomique de la production (F. Castonguay)

Module 2. Introduction générale à l'élevage (F. Castonguay)

2.1 Les races ovines du Québec



2.2 Introduction à la gestion d'élevage

Module 3. Reproduction (F. Castonguay)

- 3.1 Anatomie et physiologie des systèmes reproducteurs
- 3.2 Variation saisonnière de l'activité sexuelle
- 3.3 Manipulation de la reproduction
 - 3.3.1 Races et sélection génétique
 - 3.3.2 Effet bélier
 - 3.3.3 Photopériode
 - 3.3.4 CIDR
 - 3.3.5 MGA
 - 3.3.6 Autres techniques
 - 3.3.7 Choix des techniques
- 3.4 Optimisation de la fertilité
- 3.5 Insémination et transplantation embryonnaire

Module 4. Génétique (F. Castonguay)

- 4.1 Notions d'amélioration génétique
- 4.2 Paramètres génétiques des caractères de production
- 4.3 Évaluation génétique
- 4.4 Sélection et croisements
- 4.5 Structures de production

Module 5. Alimentation (M. Plante-Dubé)

- 5.1 Système digestif
- 5.2 Besoins nutritionnels
- 5.3 Ressources alimentaires
- 5.4 Gestion de l'alimentation
- 5.5 Programmes alimentaires

Module 6. Gestion de troupeau (M. Lepage)

- 6.1 Planification et outils de gestion
- 6.2 Cycle de production
 - 6.2.1 Accouplement
 - 6.2.2 Gestation
 - 6.2.3 Agnelage
 - 6.2.4 Lactation
 - 6.2.5 Croissance des agneaux
- 6.3 Équipements et manipulation des ovins
- 6.4 Principales interventions
- 6.5 Logement et environnement

Module 7. Qualité des carcasses et de la viande (É. Pouliot)

- 7.1 L'agneau du Québec
- 7.2 Qualité des carcasses
 - 7.2.1 Mise en marché



- 7.2.2 Classification des carcasses
- 7.2.3 Découpe et transformation
- 7.3 Qualité de la viande
 - 7.3.1 Transformation du muscle en viande
 - 7.3.2 Qualité organoleptique ou sensorielle
 - 7.3.3 Chaîne de production

Module 8. Gestion de la santé (M. Lepage)

- 8.1 Santé des ovins
- 8.2 Pathologies
 - 8.2.1 Maladies de la brebis
 - 8.2.2 Maladies de l'agneau
 - 8.2.3 Maladies à évolution lente
 - 8.2.4 Maladies liées à l'alimentation
 - 8.2.5 Parasitisme
 - 8.2.6 Autres pathologies
- 8.3 Biosécurité

Module 9. Économie de la production (F. Goulet)

- 9.1 Programme ASRA
- 9.2 Études de coûts de production
- 9.3 Résultats techniques et économiques
- 9.4 Comparaison de groupes de performances

Module 10. Productions laitière et biologique (F. Castonguay)

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours *Élevage ovin au Québec* est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance qui nécessite de votre part un apprentissage autonome et un travail soutenu. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent de gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Les activités d'apprentissage ont été développées pour vous permettre d'intégrer la matière enseignée de façon pratique dans la gestion d'une entreprise ovine commerciale.

Toute la démarche est supportée par le professeur responsable. Son rôle est de vous faciliter les conditions d'apprentissage de manière à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.



MATÉRIEL DIDACTIQUE

Tout le matériel du cours est intégré dans un site web convivial disponible à travers le portail des cours de l'Université Laval (environnement numérique d'apprentissage – ENA; <http://www.ena.ulaval.ca/>). Du matériel multimédia de grande qualité est disponible sur le site pour assurer votre formation :

- Conférences enregistrées;
- Notes de cours (documents *Reproduction, Nutrition et alimentation, Gestion de troupeau, Sélection phénotypique*, etc.);
- Fiches et vidéos techniques;
- Documents complémentaires (articles de vulgarisation, rapports de recherche, conférences, etc.).

Ce qui est unique concernant ce cours à distance, c'est que les étudiants auront accès à plus de 60 heures de conférences données par les responsables de chacun des modules. Ces conférences ont été enregistrées dans le cadre du cours *Production ovine* du baccalauréat en agronomie de l'Université Laval. Ainsi, les étudiants des cours en ligne peuvent aussi profiter des avantages d'entendre de vive voix un spécialiste vulgariser les notions théoriques décrites dans les notes de cours : exemples concrets, résultats d'expériences, anecdotes, explications supplémentaires, etc. Beaucoup plus intéressant et captivant que de simplement lire des modules de texte!

Tout le contenu du site sera à votre disposition pour une période de cinq ans, vous donnant ainsi un accès facile à de multiples documents de qualité regroupés et organisés par thème.

CHARGE DE TRAVAIL

La charge de travail est estimée à 5-6 heures par semaine en moyenne, dépendant des modules, mais variera en fonction des connaissances et des habiletés de chacun. Vous êtes fortement encouragés à travailler de façon assidue sur une base régulière si vous souhaitez réaliser les évaluations prévues au cours pour l'obtention des UEC (voir section *Évaluation* plus bas); les retards s'accumulent rapidement et sont difficiles à rattraper.



MODE D'ENCADREMENT

La formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous vous assurez d'avoir accès aux rétroactions des formateurs. Vous restez, bien sûr, seul gestionnaire de votre temps. La rétroaction fournie par le formateur pourra emprunter différentes voies. Le site du cours permet l'utilisation d'un **forum de discussion** pour répondre aux questions d'ordre général (matière du cours, examens, exercice). De cette façon, vos collègues étudiants pourront bénéficier de la rétroaction donnée par le formateur. Vous pourrez aussi utiliser le **courrier électronique** pour les questions d'ordre plus personnel. Toutefois, si vous en ressentez le besoin, il sera aussi possible de communiquer par **téléphone** avec le professeur responsable.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Autoévaluations

Des exercices d'autoévaluation se trouvent à la fin de chaque module. Ils ne sont pas notés, mais vous pouvez les utiliser pour évaluer votre progression dans l'atteinte des objectifs du cours. Il est donc important de prendre le temps de les faire avec sérieux afin d'évaluer votre niveau de compréhension des notions présentées dans le module. Les autoévaluations vous aideront à vous préparer pour les deux examens en ligne.

Qu'est-ce qu'un UEC?

L'unité d'éducation continue (UEC) est une reconnaissance standardisée des activités de formation continue. La réussite du cours *Élevage ovin au Québec* vous permet d'acquérir 7 UEC. Vous ne savez pas trop à quoi pourraient vous servir ces UEC? Sachez que la plupart des organismes de financement exigent d'avoir des attestations officielles de formation pour avoir droit à certaines subventions. C'est le cas par exemple du programme d'appui financier pour la relève agricole de La Financière agricole du Québec (<http://www.fadq.qc.ca/releve.html>). Je vous encourage donc à bien réfléchir et à vous informer avant de choisir si oui ou non vous souhaitez obtenir une attestation officielle.



Évaluations notées

Les évaluations sommatives (notées) sont obligatoires seulement pour les personnes qui souhaitent obtenir les unités d'éducation continue (UEC). Toutes les évaluations et les exercices du cours sont réalisés complètement à distance. Il y a deux examens (mi-session et fin de session) et un ou deux exercices (selon les années). Les démarches et consignes relatives à l'exécution des examens et des exercices vous seront décrites en détail sur le site du cours une fois que vous serez inscrit. Il faut savoir que les évaluations doivent être réalisées à des moments précis durant la session d'automne. Une note minimale de 60 % est exigée pour la moyenne des deux examens et pour les exercices pour la réussite du cours et l'obtention des UEC. En pratique, vous avez jusqu'à la mi-session (fin de la période prévue pour réaliser l'examen 1) pour vous décider si oui ou non vous souhaitez obtenir les UEC.

Pour les étudiants qui ne désirent pas obtenir d'UEC, les évaluations notées ne sont pas obligatoires, même s'il vous est fortement suggéré de les réaliser pour évaluer votre degré de compréhension de la matière.